



HAL
open science

L'inclusion numérique en éducation : un enjeu de démocratie

Prisca Fenoglio

► **To cite this version:**

Prisca Fenoglio. L'inclusion numérique en éducation : un enjeu de démocratie. ÉDUBREF, 2023. hal-04222739

HAL Id: hal-04222739

<https://hal.science/hal-04222739v1>

Submitted on 31 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Prisca Fenoglio

Élargir la perspective : de l'inclusion à la citoyenneté numérique

Citoyenneté numérique & Littéracie numérique

Inclusion
numérique

Solidarité
numérique

Exclusion
numérique
(subie ou choisie)

● **La citoyenneté numérique** relève du collectif : elle est la « capacité de s'engager positivement, de manière critique et compétente dans l'environnement numérique, en s'appuyant sur les compétences d'une communication et d'une création efficaces, pour pratiquer des formes de participation sociale respectueuses des droits de l'homme et de la dignité [...] » (Capellini *et al.*, 2022b, §1).

● **La littéracie numérique**, ou, plus largement, « médiatique », est liée à la citoyenneté numérique (Caws *et al.*, 2020), et relève davantage de processus individuels : elle est nécessaire pour exercer un regard critique, c'est-à-dire décoder, analyser et évaluer différents médias (Lacelle et Lebrun, 2014).

● **La solidarité numérique**, rattachée à la notion de coopération et d'entraide, ouvre des champs d'action collectifs (Alexandre *et al.* 2022).

● **L'exclusion numérique** est un processus subi, pouvant cependant être choisi par certains groupes (Gangadharan, 2021).

L'essentiel pour comprendre les questions éducatives

L'INCLUSION NUMÉRIQUE EN ÉDUCATION : UN ENJEU DE DÉMOCRATIE

L'inclusion numérique, au sens de la remédiation aux inégalités numériques, a le vent en poupe comme le montre, en France, un certain nombre d'actions récentes des pouvoirs publics, telles que le Plan national pour un numérique inclusif (2018) ou le volet « numérique » du Conseil National de la Refondation (CNR, 2022). Cependant, quels sont les enjeux de l'inclusion numérique en éducation ? Cet *Edubref*, dans la lignée du Dossier de veille de l'IFÉ n° 139 sur les inégalités numériques en éducation (Fenoglio, 2021), examine ce qu'est l'inclusion numérique et comment la mettre en œuvre pour l'enseignement et la formation, car, inscrite au sein d'un réseau de notions connexes, elle constitue un enjeu de démocratie.

UNE NOTION POLITIQUE ADOSSÉE À UN IDÉAL ÉGALITAIRE

Orientée vers les solutions aux inégalités numériques, la volonté d'inclusion numérique en éducation n'est pas nouvelle dans les discours politiques et institutionnels.



L'inclusion numérique fait référence aux activités nécessaires pour garantir que tous les individus et toutes les communautés, y compris les plus défavorisés, aient accès aux technologies de l'information et de la communication et puissent en faire usage.

(National Digital Inclusion Alliance, 2017, traduction libre)



L'expression a surtout été utilisée au départ pour l'éducation dans les pays du Sud, comme en témoignent des publications institutionnelles (ex. UNESCO, 2015). La crise sanitaire du Covid 19, pendant laquelle la continuité pédagogique à distance a été, dans beaucoup de cas, soutenue par les outils numériques, ravive la question de l'inclusion numérique.

Des travaux – issus des théories critiques de la technique, qui examinent les technologies du point de vue des rapports de pouvoir qu'elles impliquent – soulignent toutefois que les personnes faisant la promotion de cette inclusion numérique, d'une part, s'inscrivent dans une recherche d'égalité plus que d'équité, et, d'autre part, véhiculent une idéologie technocentrée de participation massive à la société de l'information et des technologies. Finalement, l'inclusion numérique serait une notion plutôt politique référant aux actions des pouvoirs publics.

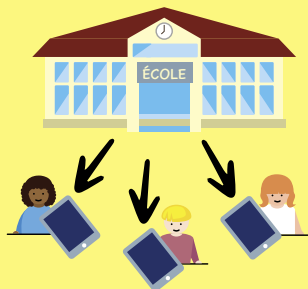
UNE PERSPECTIVE À ÉLARGIR

En éducation, la notion d'inclusion numérique peine à être stabilisée et opérationnalisée. Si des études s'y penchent, d'autres interrogent plutôt des notions connexes telles que l'exclusion ou la solidarité numérique. D'autres encore font de l'inclusion numérique un enjeu au sein de notions plus larges, elles aussi imbriquées, telles que la citoyenneté (à un niveau collectif) et la littéracie (à un niveau individuel) numériques. Le fait de prendre en compte des notions plus englobantes permet d'élargir la perspective et de réfléchir à l'inclusion numérique par le biais des possibilités d'agentivité du sujet dans sa participation ou non aux environnements numériques.

Les inégalités numériques

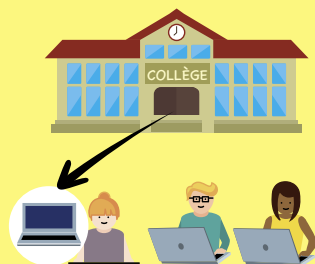
Les inégalités numériques renvoient avant tout à des inégalités sociales, et traversent le domaine de l'éducation à des niveaux institutionnels, académiques, ainsi qu'entre enseignant·es et entre apprenant·es, avec des conséquences possibles sur les parcours scolaires. On distingue des inégalités d'accès aux équipements, de compétences et de stratégies pour utiliser les outils numériques à des fins personnelles ou scolaires.

● La remédiation aux inégalités numériques vise à offrir le même accès et à développer les mêmes compétences pour toutes et tous.



Par exemple, dans l'école Jules Ferry est mis en place un prêt de tablette à chacun·e des élèves pour viser l'égalité numérique d'accès : la même chance est donnée à toutes et tous les élèves.

● La remédiation aux iniquités numériques vise à donner un accès et à développer des compétences selon les besoins de chacun·e.



Par exemple, le collège Émile Zola prête un ordinateur aux élèves ne disposant pas de cette ressource à la maison : est visée par cette mesure l'équité d'accès.

Technologies et démocratie



FORMER AUX TECHNOLOGIES

Les travaux sur l'inclusion numérique et sur une notion afférente, l'exclusion numérique, donnent quelques clés pour réfléchir aux moyens éducatifs de remédier aux inégalités et iniquités numériques. Ainsi, plusieurs facettes de l'exclusion numérique ont été dégagées, telles que : l'isolement social, l'absence d'accès (suffisant) au matériel informatique et à une connexion internet, l'absence de littéracie numérique, l'incapacité – par manque de connaissances ou de moyens économiques – à gérer les profils dont on fait l'objet, l'usage forcé de technologies, les problèmes de santé, la fracture entre les groupes privés constituant les élites technologiques et les usagers·ères, ou le manque de motivation et d'engagement dans les études. Du point de vue éducatif, ces composantes de l'exclusion numérique donnent des pistes d'action, telles que le développement des compétences littéraciques, techniques et stratégiques d'utilisation de ces outils à des fins personnelles, scolaires et professionnelles. Il s'agit également de développer un esprit critique vis-à-vis des usages de ces outils pour apprendre et pour réfléchir à leur « soutenabilité » (économique, éthique, environnementale...). Dans le même sens, examiner les conditions de participation aux échanges ou aux processus démocratiques en ligne par des problématiques (d'ordre social, historique, économique) relevant de l'inclusion numérique paraît un champ à investir. Ce travail concerne, par conséquent, toutes les disciplines, et pas seulement l'éducation aux médias et à l'information (EMI).

Dans les contextes éducatifs, la littéracie numérique devrait être abordée comme un ensemble évolutif de compétences et de pratiques ayant des implications pour l'identité (Littlejohn et al., 2012). En particulier, la littéracie peut également être utilisée pour expliquer le processus par lequel les individus apprennent à se comporter sur des plateformes qui les informent et donnent aux plateformes l'autorité pédagogique d'inscrire leurs manières d'apprendre, de connaître et de se comporter. (Pangrazio et Sefton-Green, 2021, s.p., traduction libre)

UN ENJEU DE CONCEPTION

Toutefois, l'inclusion numérique n'est pas qu'entre les mains des acteur·rices en éducation, et, plus généralement, des usagers ou usagères des technologies. En effet, la question de la démocratisation des technologies est aussi au cœur du sujet. Tout d'abord, les dispositifs sont les résultats de choix effectués par leurs concepteur·rices, qui sont liés à leurs valeurs.

[I] est également important de considérer quelles catégories et quelles valeurs ont été mobilisées par les concepteurs, afin de s'assurer d'une part que celles-ci soient en consonance avec les valeurs démocratiques, d'autre part qu'elles ne défavorisent pas des groupes de personnes, notamment des minorités. (Capellini et al., 2022a, s.p.)

Ensuite, les fonctionnalités, reflets de ces choix, sont susceptibles d'une appropriation inégale par les apprenant·es, du fait de leur niveau de connaissance et de compréhension des interfaces technologiques. Il s'agit alors de porter attention à la conception (design, algorithmes, etc.), afin de mieux prendre en compte tous·tes les personnes susceptibles d'en faire usage et leurs besoins. Enfin, il y a une nécessité de transparence envers les utilisateur·rices, afin qu'ils et elles conservent un pouvoir d'émancipation par les technologies : développer des applications plus accessibles et ouvertes, informant leurs utilisateur·rices sur les données recueillies, leur donnant du contrôle sur celles-ci, voire le pouvoir de les configurer, est également préconisé. Deux dynamiques paraissent par conséquent importantes à maintenir : la formation, pour appréhender de manière citoyenne les conditions de participation, ou non, à la société des technologies de l'information ; l'adaptation des systèmes technologiques afin d'inclure, de manière démocratique, tous les publics.

DES ENJEUX DÉMOCRATIQUES ET CITOYENS

Les notions désignant la participation aux – ou l'exclusion des – environnements numériques comportent ainsi de forts enjeux démocratiques et citoyens. En ce sens, la notion de citoyenneté numérique permet un regard plus large sur les enjeux de l'inclusion numérique, pour poser la question de l'éducation à la citoyenneté numérique (ECN). Cette dernière, qui fait partie de l'éducation à la citoyenneté, vise à sensibiliser aux ramifications sociétales de l'usage des technologies. Elle est mise au travail depuis quelques années, par exemple par le [Conseil de l'Europe](#), dans le but de dégager pistes d'action pour les politiques et les pratiques.

Les compétences constitutives de l'ECN relèvent de plusieurs aspects, tels que : le développement de l'esprit critique, la sécurité entourant l'usage des plateformes numériques (cyberharcèlement, confidentialité, etc.) et les problématiques relevant de l'égalité, de l'équité et de l'universalité d'accès aux technologies. Il est souligné que, dans les programmes scolaires, la finalité de l'ECN doit être adaptative, mais aussi émancipatrice.

[L]a prise en compte de la finalité émancipatrice [...] au même titre que la finalité adaptative est nécessaire pour que l'éducation à la citoyenneté numérique forme des élèves capables de faire face aux enjeux numériques auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines.
(Collin, 2021, p. 1)

DES APPROCHES PÉDAGOGIQUES FACILITANTES

Des pistes pédagogiques sont dégagées par les travaux de recherche, visant à former à la citoyenneté numérique, telles que former les élèves aux implications du numérique sur la vie en société et créer des espaces dialogiques de délibération. Plusieurs approches pédagogiques existent, détaillées ci-contre.

Le premier type [d'approche] est celui des approches développant un esprit ou un regard critique sur la circulation des informations en ligne. Le deuxième type est celui des approches impliquant non seulement une analyse critique, mais aussi des interactions entre les apprenants et les citoyens, éventuellement aboutissant à des délibérations. Le troisième type est celui des approches impliquant des productions ou actions conjointes des apprenants les engageant dans l'espace public, éventuellement en collaboration avec des citoyens.
(Capellini et al., 2022a, s.p.)

Ces approches ont des effets positifs, tels que les changements de perceptions et de représentations des apprenant·es quant aux dynamiques d'interaction (négociation, conflit), aux intérêts des ressources libres d'accès, ou encore une meilleure capacité à se décentrer, une meilleure confiance en soi, plus d'agentivité, d'autonomie et de solidarité.

Finalement, pour passer de discours politiques ou institutionnels à une autonomie individuelle, l'inclusion numérique nécessite d'être réfléchi au sein d'un réseau de notions afférentes. Cela permet d'appréhender ce que l'inclusion numérique offre comme possibilités pour réduire les inégalités et les iniquités, et, *in fine*, pour former des citoyen·nes numériques éclairé·es et engagé·es. En effet, cet ensemble de notions intriquées, caractérisé par des enjeux de démocratie, constitue un objet essentiel de formation, dont peuvent s'emparer toutes les disciplines.

La médiation numérique : entre enjeux sociaux et économiques

La médiation numérique est au cœur des considérations politiques de l'inclusion numérique. Elle vise la compréhension et la maîtrise du numérique, de ses enjeux et de ses usages par tous et toutes, pour pouvoir agir dans la société numérique. La médiation numérique a des valeurs fondatrices provenant de l'éducation populaire, de la formation tout au long de la vie et de l'économie sociale et solidaire : l'émancipation, l'éducation critique, la solidarité. Néanmoins, il y a aujourd'hui une forte tension entre les enjeux sociaux et les enjeux économiques de la médiation numérique.



Des approches pédagogiques variées pour l'éducation à la citoyenneté numérique (ECN)

(Capellini et al., 2022a)



ECN



QUELQUES RÉFÉRENCES POUR ALLER PLUS LOIN

Pour citer cet **Edubref** :

Fenoglio, P. (2023). L'inclusion numérique en éducation : un enjeu de démocratie. *Edubref*, 17, septembre. ENS de Lyon. <https://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/Edubref/detailsEdubref.php?parent=accueil&edubref=29>

BIBLIOGRAPHIE

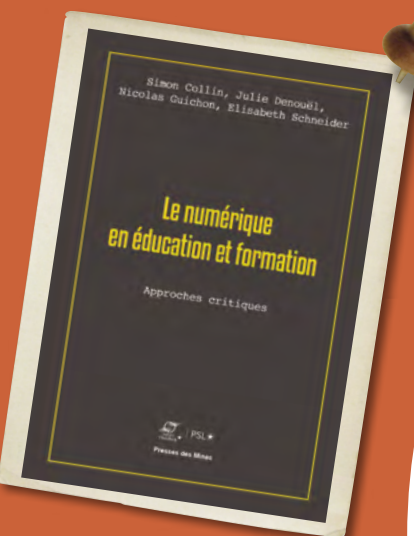
- **Capellini, M., Impedovo, M. A. et Sanchez, E. (2022a).** *Pour une professionnalisation des enseignants utilisant le numérique pour un soutien à l'autonomie et à la citoyenneté : État de l'art sur les formations à la citoyenneté numérique.* [Rapport de recherche] Aix Marseille Université (AMU).
- **Caws, C., Hamel, M.-J., Jeanneau, C. et Ollivier, C. (2022).** *Formation en langues et littératie numérique en contextes ouverts. Une approche socio-interactionnelle.* Éditions des archives contemporaines.
- **Collin, S (2021).** L'éducation à la citoyenneté numérique : pour quelle(s)finalité(s)? *Éducation et francophonie*, 49(2).
- **Collin, S., Denouël, J., Guichon, N. et Schneider, E. (2022).** *Le numérique en éducation et formation. Approches critiques.* Presse des Mines.
- **Demory, M. (2022).** La médiation numérique : de la structuration d'un champ en tension entre enjeux sociaux et intérêts économiques. Lectures et écritures numériques : nouvelles formes, nouvelles pratiques? Dans Dendani, M. et Soldini, F. (dir.), *Lectures et écritures numériques : nouvelles formes, nouvelles pratiques?* (p. 35-48). Presses universitaires de Rennes.
- **Fenoglio, P. (2021).** Au cœur des inégalités numériques chez les élèves, les inégalités sociales. *Dossier de veille de l'IFÉ* 139. ENS de Lyon.
- **Gangadharan, S. (2021).** Digital Exclusion : A Politics of Refusal. Dans *Digital Technology and Democratic Theory* (p. 113-140). University of Chicago Press.
- **Livingston, E., Houston, E., Carradine, J., Fallon, B., Akmeemana, C., Nizam, M. et McNab, A. (2022).** Global student perspectives on digital inclusion in education during COVID-19. *Global Studies of Childhood*.
- **Lacelle, N. et Lebrun, M. (2014).** *La littératie médiatique multimodale : réflexions sémiologiques et dispositifs concrets d'application.* *Forumlecture.ch*, 2, 1-17.
- **Pangrazio, L. et Sefton-Green, J. (2021).** Digital rights, digital citizenship and digital literacy: what's the difference? *Journal of new approaches in educational research*, 10(1), 15-27.
- **Plantard, P. (2021)** Éducation et inclusion numériques en temps de confinement. *Enjeux numériques*, (14), 14-25.
- **Reisdorf, B. et Rhinesmith, (2020).** Digital Inclusion as a Core Component of Social Inclusion. *Social Inclusion*, 8(2), 132-137.
- **Selwyn, N. (2017).** Digital inclusion : critical questions. *X Conferencia Internacional Encuentros Barcelona 2016*, Universidad de Barcelona.
- **Selwyn, N. (2019).** Approches critiques des technologies en éducation : un aperçu. *Formation et profession*, 27(3), 6-21.

DOSSIERS SPÉCIAUX

- **Alexandre, M., Papi, C., Plante, P., Stockless, A. et Grégoire, R. (dir.) (2022).** Vers des solidarités numériques en éducation : possibles champs d'action. *Médiations et médiatisations*, 12.
- **Capellini, M., Giral, M. et Ollivier, C. (2022b).** Enseignement et apprentissage des langues et éducation à la citoyenneté numérique. Appel à articles. *ALSIC, Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication*, 26(1).
- **Pellerin, M., Jacquet, M. et Lefebvre, S. (dir.) (2021).** La complexité de l'éducation à la citoyenneté numérique : des enjeux sociétaux, éducatifs et politiques. *Éducation et francophonie*, 49(2).
- **Plante, P., Alexandre, M., Papi, C., Stockless, A. et Grégoire, R. (dir.) (2022).** Actes du Colloque ROC 2021 : Solidarités numériques en éducation : une culture en émergence. REFAD, ONE, CIRTA, Université TÉLUQ.
- **Reisdorf, B. et Rhinesmith, C. (dir.) (2020).** Digital Inclusion Across the Globe: What Is Being Done to Tackle Digital Inequities? *Social inclusion*, 8(2).

DOCUMENTS INSTITUTIONNELS

- **Commission européenne. (2019).** *L'éducation numérique à l'école en Europe.* *Eurydice Report.* Publications du bureau de l'union européenne.
- **Conseil de l'Europe (2020).** *Manuel d'éducation à la citoyenneté numérique.*
- **Conseil national de la refondation (2023).** *Concertation nationale CNR Numérique. Volet inclusion numérique.* Agence nationale de cohésion des territoires, la MedNum.
- **UNESCO (2015).** *Le Numérique au service de l'éducation en Afrique.* Agence française de développement. Agence universitaire de la francophonie. Orange.



ÉDUBREF N°17, SEPTEMBRE 2023 :

Équipe Veille & Analyses de l'Institut français de l'Éducation | ENS de Lyon - 15 parvis René Descartes - BP 7000 - 69342 Lyon cedex 07.
Site web : <http://ife.ens-lyon.fr/ife> • E-mail : veille.scientifique@ens-lyon.fr • Directeur de la publication et de rédaction : © École normale supérieure de Lyon • Graphisme & illustrations : Bruno Fouquet, 06 76 17 79 28 • ISSN 2822-9355